



**LES AMIS DU MUSÉE D'ART  
MODERNE ET CONTEMPORAIN  
DE STRASBOURG (AMAMCS)**

**Le 12 janvier 2017**

Madame, Monsieur et Cher Adhérent,

L'**Assemblée Générale** ordinaire annuelle de notre association se tiendra

**Le samedi 28 janvier 2017 à 16 heures**

**à l'Auditorium du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg**

Emargement souhaité dès 15h15.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2016,
- 2) Rapport moral du président pour l'année 2016 et hommage à Marcel Burg,
- 3) Rapport et compte-rendu du trésorier pour l'exercice 2016,
- 4) Décharge au conseil d'administration,
- 5) Election ou renouvellement de quatre membres du conseil d'administration :

Prière d'adresser toute candidature par écrit avant le 25 janvier 2017 au siège de l'association. Il est rappelé que la participation effective aux travaux du conseil d'administration, dont les réunions sont bimensuelles, suppose une certaine disponibilité personnelle.

- 6) Fixation des cotisations pour l'année 2017,
- 7) Calendrier prévisionnel des activités des AMAMCS pour l'année 2017,
- 8) Activités du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg : bilan et perspectives (Joëlle PIJAUDIER-CABOT, directrice des musées de Strasbourg, Estelle PIETRZYK, conservateur en chef du MAMCS et Barbara Forest, conservateur au MAMCS),
- 9) Questions diverses (nous vous invitons à les soumettre au conseil d'administration avant l'assemblée).

Peuvent seuls prendre part au vote les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2016. Les adhérents empêchés d'assister personnellement à l'assemblée pourront établir des pouvoirs au nom de tout membre présent et utiliser la formule ci-jointe. Chaque membre présent ne peut être titulaire de plus de trois pouvoirs ; les pouvoirs doivent être parvenus au siège de l'association le 26 janvier 2017 au plus tard.

A l'issue de l'assemblée, nous prendrons le traditionnel verre de l'amitié.

Nous espérons vous accueillir nombreux et vous adressons entre-temps nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour le conseil d'administration,  
le Président,

**Pierre Fickinger**

PS : Le renouvellement des cotisations sera possible sur place selon formule jointe.

## POUVOIR

Je soussigné(e).....

demeurant .....

Tél : .....

membre des Amis du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg (**AMAMCS**),

donne par la présente pouvoir à M./Mme .....,

également membre des **AMAMCS**, qui accepte, à l'effet de me représenter et participer en mon nom à tous votes lors de **l'assemblée annuelle ordinaire** de l'association qui se tiendra le **28 janvier 2017** à Strasbourg.

Fait à....., le .....

Signature (précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ») :

# RENOUVELLEMENT DE COTISATION DES AMAMCS POUR L'ANNÉE 2017

(Cochez les cases correspondantes)

Nom (s)\* : ..... Prénom (s)\* : .....

Adresse\* : .....

Tél. : ..... Tél. portable : .....

Adresse e-mail (écrire lisiblement !)\* : .....

Ci-joint, un chèque de  40 €, adhésion simple /  65 €, adhésion double/  100 € ou plus, adhésion bienfaiteur ou  8 € adhésion scolaire/étudiant (préciser l'âge) correspondant au renouvellement de la cotisation pour l'année 2017 et donnant droit à une déductibilité fiscale partielle ou totale à partir de 100 €.

Date : ..... Signature (s) : .....

\* : mentions obligatoires